



AGENT POLYVALENT DE LOGISTIQUE, DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN

LOGISTIQUE

Pilotage, management et gestion des ressources internes

Définition : Contribue au bon fonctionnement de l'ensemble du service ou de l'établissement par des opérations de logistique et de maintenance dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité

AUTRES APPELLATIONS :

- Technicien de logistique polyvalent
- Agent d'entretien technique

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- 🔍 Gestion de la logistique
- 🔍 Entretien des infrastructures
- 🔍 Gestion du parc de véhicules
- 🔍 Application des règles d'hygiène et de sécurité

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES :

Sécuriser des lieux en contrôlant les accès
Installer des infrastructures diverses (chapiteau, sanitaire, électricité, eau courante, etc.)

FACTEURS D'ÉVOLUTION :

- Evolution des techniques et des matériaux de construction du bâtiment
- Evolution des systèmes d'information et de communication
- Evolution des règles d'hygiène et de sécurité

CONDITIONS D'ACCÈS :

Concours externe et interne

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :

Grande disponibilité
Déplacements fréquents
Port d'équipement de sécurité
Port d'une tenue vestimentaire adaptée

COMPÉTENCES

Savoir-Faire

Savoirs



GESTION DE LA LOGISTIQUE

- Inventorier le mobilier et le matériel
- Gérer le mobilier et matériel (suivi de la disponibilité, manutention, de l'état, etc.)
- Constater l'état de fonctionnement du matériel et du mobilier
- Mettre en place et gérer une procédure de signalement d'un dysfonctionnement
- Réparer, restaurer ou recycler le mobilier et le matériel
- Proposer la réforme du matériel et du mobilier hors d'usage
- Proposer le remplacement ou l'achat de matériel ou mobilier si nécessaire
- Entreposer et ranger le matériel ou le mobilier
- Mettre à disposition des utilisateurs le matériel et le mobilier
- Lire un plan ou une notice d'installation, de fonctionnement ou d'entretien
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Entretien du mobilier et le matériel

- Outils et techniques de gestion de stock
- Techniques d'inventaire
- Techniques de diagnostic
- Procédures d'achat et d'acquisition de matériel
- Gestes et postures professionnels
- Procédures de réforme du matériel
- Règles et procédures de stockage et d'entreposage des matériels et équipements
- Règles de mise à disposition des matériels et équipements
- Techniques de lecture de plan
- Techniques de compte rendu orales et écrites
- Règles et procédures d'entretien et de maintenance

**Savoir-Faire****Savoirs** **ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES**

- Effectuer un état des lieux
- Signaler les dysfonctionnements ou dégradations
- Réaliser des interventions d'entretien de premier niveau (électricité, peinture, plomberie, climatiseur, téléphonie, etc.)
- Proposer et suivre des interventions de prestataires pour des travaux de maintenance, de rénovation ou de construction
- Entretien des abords verts (jardinage, débroussaillage, taille, embellissement, etc.)

- Techniques de suivi de l'état des lieux des bâtiments
- Protocoles d'intervention de premier niveau en bâtiment
- Habilitation d'intervention électrique (premier niveau)
- Règles d'utilisation du matériel d'entretien mécanique
- Protocoles et techniques de base d'entretien des espaces verts

 **GESTION DU PARC DE VÉHICULES**

- Inventorier le parc de véhicules
- Constater les dysfonctionnements et l'état général des véhicules
- Réaliser l'entretien technique courant des véhicules
- Proposer les travaux d'entretien ou de réparations nécessaires
- Faire des propositions de réforme ou de remplacement des véhicules

- Règles et conditions d'utilisation des véhicules
- Règles d'entretien technique de premier niveau des véhicules
- Méthodes et techniques de diagnostic des pannes
- Règles de contrôle technique des véhicules
- Protocoles de réforme des véhicules

 **APPLICATION DES RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ**

- Veiller à la bonne utilisation des matériels et des locaux dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Signaler un dysfonctionnement ou un incident
- Appliquer les protocoles de premiers secours en cas de nécessité
- Entreposer et stocker des produits dangereux
- Proposer la destruction des produits ou matériels dangereux

- Règles et registres de sécurité
- Procédures de transmission des consignes et informations
- Protocoles de premiers secours
- Utilisation du matériel de lutte contre l'incendie
- Règles et conditions de stockage de produits dangereux